



Groupe de Travail 1

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Mardi 23 Juillet 2013

14:00 – 16:00

Dublin Castle, Dublin

Résumé des recommandations et des Actions

Président: Jane Sandell
Rapporteur: Debbie Crockard

1. Accueil

La présidente du GT1, Jane Sandell, a accueilli les membres et les participants à la réunion. La liste complète des participants et les organisations qu'ils représentent est incluse dans une annexe à ce procès-verbal.

- Des excuses ont été reçues pour l'absence de Kara Brydson (RSPB-Birdlife et Rapporteur du GT1) et de Victor Badiola (OPPAO et vice-président du GT1).
- Encore merci à Declan Tobin (JNCC) et à Michael McLeod (Marine Scotland –Gouvernement écossais).
- L'ordre du jour de la réunion a été adopté.
- Le rapport de la dernière réunion du GT1, tenue à Bilbao le 17 avril 2013, a été adopté avec une modification d'Hugo Gonzalez qui a déclaré que le mot "no" était absent du second paragraphe du 2.2 dans la traduction espagnole. Le Secrétariat a pris note de cette omission et s'est engagé à modifier le rapport en conséquence.

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



A la demande du Président, Alexandre Rodríguez (Secrétariat du CCR EOS) a fait une brève mise à jour des mesures de la précédente réunion du GT1.

- Le CCR EOS continue de s'engager dans le processus ZPM en Ecosse - en cours avec une mise à jour de Michael McLeod et Declan Tobin lors de cette réunion.
- Les membres du CCR EOS avec un intérêt particulier dans un des sites de ZPM contacteront le Secrétariat.
- Organisation d'un atelier mer profonde Inter CCR - terminé.
- Une demande a été envoyée aux scientifiques de Marine Scotland et à l'Institut Marin en Irlande pour résoudre le problème du manque de données.
- Le secrétariat a redistribué et a demandé aux différents membres du groupe de réflexion de rendre compte des activités de pêche dans la zone VIa (géographiques et données VMS) - jusqu'à présent il n'y a eu qu'une seule réponse des représentants irlandais.
- Barrie Deas a redistribué le rapport amplement documenté sur la pêche fait par le CEFAS.
- Roy Griffin a fourni des précisions sur la compatibilité de la procédure légale d'examen du Reg. 850/1998 (CE) avec les exigences d'interdiction de rejets.
- Le Secrétariat va mettre en place une procédure qui assure à l'avenir la participation des délégués du CCR EOS aux ateliers de références pertinents du CIEM - comme, par exemple aucune participation au groupe de rédaction de la mer d'Irlande - point à ré-adressé.

2. Mise à jour de la procédure ZPM en Écosse-Royaume Uni

Michael McLeod du gouvernement écossais a fourni une mise à jour de la ZPM en Écosse. Le Plan des Mers d'Écosse est une consultation bien plus que la ZPM. Elle comprend un Plan Marin National qui permettre le développement durable et la croissance socio-économique de toutes les industries marines ainsi qu'un plan sectoriel pour faciliter le développement des énergies renouvelables « offshore ».

La consultation se déroulera du 25 juillet au 13 novembre 2013 et sera accompagnée par des publications sur le web, événements publiques, réunions sectorielles, des sessions portes-ouvertes accessibles aux différents membres du CCR. Tout membre du CCR EOS est encouragé de contacter avec Marine Scotland et JNCC pour arranger un rendez-vous à niveau individuel ou collectif pour échanger vues sur quelque aspect de cette consultation.

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



Sur les 33 sites proposés 16 sont situés en zones CCR EOS, 10 sont dans les eaux territoriales du R.U. avec un accès exclusif pour bateaux du R.U. et 6 sont au large. 4 sites ZPM supplémentaires sont maintenant à l'étude et est probable qu'il y aura des avancées l'année prochaine.

La pré-consultation avec le CCREOS commençant à Bilbao et se terminant ici à Dublin, avec plusieurs visites en ports écossaises entre les deux avec l'objectif de sensibiliser au processus et de faciliter des discussions initiales sur aspects de gestion.

La consultation elle-même sera composée d'une suite de documents incluant :

- Sommaire du site
- Evaluation détaillée- contre des lignes directrices de sélection
- Evaluation de confiance des données
- Evaluation sur l'impact
- Options de gestion

Les discussions sur la gestion continueront tout au long du processus de consultation.

Après consultation, il y aura :

- Analyse des réponses
- résolution de problèmes
- Conseils aux ministres (incluant des considérations socio-économiques)
- Décision de désignations
-

Les discussions sur la gestion continueront tout au long du processus de consultation. Il est à noter que, lors de la prise de décisions, les ministres peuvent prendre en compte les questions socio-économiques.

Les objectifs à long terme sont d'avoir un réseau complet de ZPM avec des emplacements de recherche restants à mettre en avant l'été prochain (2014) et compléter du des actions sur SAC et SPA avant la fin de 2015. La gestion de ce réseau global doit être atteinte d'ici 2016 avec des plans de gestion et la mise en œuvre de mesures réglementaires et volontaires comme requis.

Certaines des propositions de ZPM qui ont lieu dans les zones du CCR EOS sont déjà sous une certaine forme de protection.

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



Declan Tobin du JNCC a ensuite discuté des propositions ZPM pour l'ouest de l'Écosse (VIa). Il a exprimé sa gratitude d'avoir été à nouveau convié et l'importance de faire en sorte que le processus de consultation des parties intéressées soit correct.

M. Tobin a affirmé qu'il était heureux de fournir un soutien tout au long de la consultation et de répondre et de questionner sur :

- les sites, les fonctions et options de gestion
- Les bases des conseils
- Les options de gestion de l'ouest de l'Écosse

Les documents avec propositions de mesures de gestion sont basés sur le chevauchement des activités et des fonctionnalités à l'aide par exemple de VMS/données d'enquête et de la sensibilité des fonctions pour l'activité qui a lieu (ex. pêche). Dans la plupart des cas, bien que nous ne connaissions pas l'état actuel des caractéristiques de chaque site, nous pouvons déduire sur la base de l'évidence disponible l'impact potentiel d'une certaine activité pour le site listé. Ce sera fait en utilisant n'importe quel recherche qui est disponible sur perturbation effets des activités différentes, etc. ainsi que les taux de récupération associés après l'impact. La qualité et la pertinence de l'évidence est publié dans la documentation du JNCC « Guides de Pêcheries » et a une classification de la qualité de la recherche scientifique directe, la recherche scientifique indirecte, à des preuves anecdotiques ou l'avis d'experts.

Par exemple, pour possibles ZPM à l'ouest de l'Écosse, les caractéristiques du site telles que les monts sous-marins sont normalement sensibles aux activités particulières où il y a contact ou pénétration des fonds marins. Pour les espèces telles que l'hoplostète orange il y a une dépendance sur ces monts sous-marins et d'autres caractéristiques géologiques.

En conformité avec la législation de l'UE l'approche de la gestion de la ZPM sera fondée sur une évaluation des risques et il y aura toute une gamme d'options proposées, notamment :

1. Pas de gestion supplémentaire
2. Gestion pour réduire ou limiter l'activité
3. Gestion pour limiter ou enlever l'activité

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



Ces mesures de gestion peuvent entraîner des restrictions temporelles, saisonnières, d'engins ou des restrictions de la zone. Par exemple où il y a une forte confiance dans les éléments de preuve et basé sur les risques potentiels d'approche, les engins de fonds peuvent être restreints ou retirés de certaines zones.

Mais toutes ces mesures de gestion ne seront aussi bonnes que le suivi qui pourra être réalisé. Pour la pêche il y a des données VMS disponibles à partir de 2006-2011 et des données de débarquement de 2001-2011 de flottes de pêche multinationales et ce qui a été remarqué c'est que, dans les possibles ZPMs offshore à l'Ouest de l'Ecosse, la plupart du temps, la pêche a lieu sur les pentes et petits monts sous-marins.

Lors de la première réunion de l'industrie de pêche qui s'est tenue à Inverness le 25 juin il est ressorti que les participants considéraient que :

- Sula Sgeir était une région d'une grande valeur pour l'industrie britannique.
- Que le choix des caractéristiques de chacun des deux sites réduisait l'impact économique sur l'industrie.
- Que plus de réunions au cours de la consultation serait requises.
- La complexité des limites de la ZPM n'était pas un problème pour l'industrie.

Il y a des traductions françaises et espagnoles de descriptions sommaires de sites ZPM et des options de gestion disponibles sur le site internet du JNCC.

Hugo González (ANASOL-ARVI) était préoccupé par le fait que les restrictions de pêche signifiaient déjà que le chalutage n'était pas autorisé sur les coraux, les éponges, le sable ou le gravier et il a estimé que la flotte n'aurait aucun avenir à pêcher les poissons plat. Il a déclaré que les orateurs étaient uniquement concernés par la durabilité, mais qu'il était préoccupé par là où ses pêcheurs pourraient pêcher et qu'ils étaient poussés hors de leurs lieux de pêche. Il a demandé où ils seraient autorisés à pêcher comme ils doivent pêcher là où on trouve du poisson et que le gouvernement ne prenait pas en compte les aspects socio-économiques

Barrie Deas (NFFO) a déclaré qu'il était conscient du besoin de s'assurer que la base de données probantes était aussi forte que possible et que les ZPM ne signifient pas nécessairement zones fermées mais il voudrait savoir si l'on a tenu compte de la question des déplacements.

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Ecosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



Michael McLeod a répondu que le déplacement de l'effort de pêche est un élément important et que personne ne peut vraiment prédire ce qui va se produire compte tenu du nature dynamique des activités de pêche, mais qu'ils ont un étudiant en doctorat qui fait de la recherche sur le déplacement au niveau mondial et si quelqu'un dans le CCR EOS possède des informations utiles ou des exemples sur ce sujet, ils seraient les bienvenus et pris en compte dans l'étude.

Juan Carlos Corrás (PESCAGALICIA-ARPEGA-OBARCO) a demandé comment les documents de consultation ZPM devraient être interprétés. Il avait l'impression que toutes les pêches seraient touchées dans ces zones, sauf les flottes pélagiques. Il demande donc quels engins de pêche seraient bons à utiliser.

Declan Tobin a répondu que l'absence de l'exigence de fournir des preuves pour les engins de pêcheries pélagiques était fondée sur le fait que les sites caractéristiques listés pour protection étaient majoritairement des habitats benthiques. Ils évalueront le risque de chaque engin individuel par zone individuel, donc cet avis sur la gestion sera étudié engin par engin. Il peut avoir des fermetures de zones où la plupart des types d'engins sont de fond et ils seront mis en évidence; mais comme dit précédemment si vous avez des problèmes ou des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

ACTION : Le GT1 recommande que le CCR EOS continue de s'engager activement dans le processus de ZPM écossais et que le secrétariat veille à ce que tout le monde soit tenu informé.

3. Mesures de gestion pour la pêche d'espèces démersales

Mike Park a exprimé sa gratitude à Jane Sandell, aux secrétariats et représentants du CCR impliqués pour avoir organisé un fructueux atelier à Edimbourg les 15 et 16 mai avec un préavis si court.

Mike Park a expressément rendu compte sur l'avancement des travaux de Coalition pour l'industrie en eau profonde ou DSC (à ne pas confondre avec la Coalition pour la Conservation des fonds marins de l'ONG). Cette coalition a rassemblé plusieurs organisations de pêcheurs opposées à la proposition de la Commission de conservation des fonds marins et de la gestion et ont beaucoup investi (des centaines de milliers de livres sterling) en vue de trouver des arguments juridiques et en présentant cette question à Bruxelles.

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



En ce qui concerne le cadre juridique de l'UE et de la procédure de prise de décisions :

- La proposition de la Commission a été publiée en juillet 2012;
- Une 1ère audience publique au Parlement Européen (PE) a eu lieu en février 2013;
- une 2ème audience publique au PE a eu lieu en juin 2013;
- un vote du Parlement est prévu en novembre.

La deuxième audition publique au Parlement Européen a donné à la coalition de l'industrie de la pêche la possibilité de préparer et de présenter sa position sur la proposition et de produire certains amendements à la proposition.

Le règlement communautaire comme proposé impacterait beaucoup plus les flottes de pêche qu'on ne le pensait initialement. L'industrie britannique devrait à elle seule élargir sa flotte de haute mer de 14 ou 15 à environ 450. Et on pense qu'une interdiction serait tout simplement la pointe de l'iceberg.

Le DSC a lancé une stratégie en 3 volets:

- Dimension juridique et politique - cherche à "geler l'empreinte de pêche" et de faire valoir qu'une approche universelle ne convient pas.
- Dimension scientifique et environnementale - la plupart des stocks d'eau profonde sont pêchés à ou proches de la PME, des mesures spatiales existent déjà et il y a de bonnes données de l'industrie et de l'histoire derrière cela.
- Dimension Socio-économiques seulement 24 % des captures sont pêchées par la flotte de l'UE, le reste est importé. La proposition de la Commission est simpliste et n'aborde pas les problèmes réels - Elle propose simplement de passer à la palangre, ce qui est coûteux et a un faible rendement économique.

Des mesures pourraient être mises en place pour geler les limites et pour les régions qui en ont besoin d'une protection accrue, les règles de "passer à" pourraient s'appliquer. Les aspects techniques de la proposition de la Commission exigent la différenciation et la séparation des espèces. Les organisations de l'industrie représentées au sein de la coalition ne voient pas l'utilité de mettre en avant des mesures qui encouragent davantage de rejets.

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



Jane Sandell a ajouté que la proposition d'un plafonnement de la capacité de licences ciblées pourraient être un problème et a souligné que c'était seulement une position de l'industrie et non pas une position du CCR. Elle a également interrogé le représentant de la Commission sur l'évaluation complémentaire de l'impact qui devrait être achevée par la Commission sous peu?

Roy Griffin (représentant DG MARE) a confirmé que l'on avait demandé à la Commission de fournir une mise à jour de l'évaluation d'impact en juillet au plus tard, ce qui a contribué à mettre en évidence l'ampleur des changements.

Sean O'Donoghue (KFO) a fait remarquer que d'un point de vue irlandais, ils avaient actuellement délivré aucun permis de pêche en eau profonde mais que dans le cadre des mesures proposées par la CE, ils auraient 140 navires qui seront considérés comme étant des navires de haute mer.

Mike Park a ajouté qu'on lui avait assuré que la lingue et le congre seraient retirés de la liste annexée des espèces d'eau profonde mais que le brochet resterait sur la liste.

ACTION : Le travail de mer restera en dehors des compétences du CCR EOS à ce stade et restera à l'ordre du jour uniquement comme un accès à l'information.

4. Révision du plan de reconstitution du cabillaud (CRP) - Reg. N° 1342/2008 de l'UE

Sean O'Donoghue, en sa qualité de Président du Groupe de réflexions sur le cabillaud, a résumé les résultats de la réunion tenue le 31 janvier 2013 dont beaucoup avaient également été couverts lors de la réunion du GT1 à Bilbao.

Les rapports complets de ces deux réunions sont disponibles sur le site internet CCR EOS avec des informations sur les amendements de la CRP à court et long termes. Ces amendements ont été convenus au sein du parlement européen. Le CCR EOS a mis en avant plusieurs articles (c'est-à-dire les arts. 9, 11, 12, 13 et 17) tous ces domaines ont été couverts par le PE dans ce qu'ils ont mis en avant. Toutefois, ce n'est pas à l'ordre du jour de la présidence lituanienne de l'UE, ce qui signifie que le plan du cabillaud ne sera pas révisé avant l'année prochaine au plus tôt. Les membres du CCR EOS sont conscients que cela va prendre un certain temps et par conséquent, nous avons présenté un certain nombre d'interprétations à court terme pour améliorer la mise en application du règlement CE actuel.

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



Au vue de la réponse reçue, il semblerait que la Commission ait seulement pris en considération deux de nos amendements proposés et en ait rejeté 2 qui exigeraient une codécision.

Le groupe de réflexion a mis en place un plan opérationnel pour le cabillaud dans les sous-zones VIa du CIEM mais un obstacle majeur est que les scientifiques ont déclaré que les estimations de rejets ne tiendraient pas puisqu'elles n'ont pas pu être validées. Les scientifiques ont élaboré un plan qui réduirait la mortalité par pêche sur 3 ans mais ils ne peuvent pas élaborer un plan sans un point de départ. Une question qui doit être posée pour le CIEM est est-ce que les valeurs de VIa sont valides? Pour ce qui est de faire avancer les choses le CIEM devra aider le CCR EOS à régler le tout et le groupe de réflexion à besoin de s'asseoir et d'en discuter. Les Articles 15 et 16 doivent être considérés.

Du point de vue des éléments pour une pêche entièrement documentée ; la raison pour laquelle cette action n'a pas progressé ce réfère au dernier point, il est inutile de continuer s'il n'y a pas d'informations sur les rejets disponibles.

Barrie Deas devait transmettre un rapport pour le partenariat des sciences halieutiques sur la gamme de possibilités pour une pêche entièrement documentée. Il a également demandé à quoi sert-il de fournir des preuves anecdotiques pour l'interdiction des rejets alors qu'ils seront fortement tributaires des données scientifiques et s'il y avait une capacité scientifique suffisante pour recueillir les données nécessaires.

M. O' Donoghue a répondu en déclarant que la dernière chose qu'ils veulent ce sont des preuves anecdotiques. Il a suggéré qu'au lieu de faire circuler une demande générale d'informations qu'ils devraient demander pour plus de détails (flottes ciblant des stocks et dans quelles zones par exemple engin TR1 ou TR2 dans la VIa, etc.) que le CCR pélagique a utilisé à cet effet pour dresser une liste de renseignements utiles.

M. Deas a accepté et a dit que si ils adoptaient cette approche, alors cela doit être fait correctement, les informations doivent être comparables, les réponses cohérentes et les détails nécessaires devraient suivre un modèle.

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



M. Rihan a convenu que c'était la meilleure approche à adopter et que les informations fournies doivent être ciblées.

ACTIONS : Le CCR EOS

- 1. Se renseignera au près du CIEM pour savoir quelle est la valeur de base des rejets**
- 2. Suivi de ce formulaire de réponse du CIEM avec le groupe de réflexion.**
- 3. Demande de renseignements à fournir sur les activités des flottes de nos membres - Secrétariat (Alex).**
- 4. Un groupe de direction composé par Alex, Sean, Jane et Barrie afin de discuter davantage la mise en place d'un modèle pour la collecte des données.**

5. Mesures techniques et rejets

Dominic Rihan a confirmé qu'aucune autre discussion ou progrès sur ce sujet n'est prévu jusqu'au mois d'octobre et que DGMARE a mis cela en évidence avec d'autres DG susceptibles d'être intéressés par la consultation. Les discussions initiales seront tenues au Conseil cette année et à au moins une réunion du Comité EP-PECH.

L'étude est en cours, la première partie ayant été achevée et en consultation publique pour 14 semaines à compter du mois de septembre. Il y aura un besoin de dialogue spécifique avec les CCR mais ils ne sont pas sûrs de la meilleure façon de le faire (atelier ou face à face en réunion du CCR). L'échéancier actuel pour la mise en place de la proposition est juin 2014.

Alex Rodriguez a avisé qu'il y a eu une communication avec le DG MARE qui a déclaré qu'il y aurait un atelier de profil haut entre les États membres, les députés, la Commission et les CCR, etc. le 25 octobre à Bruxelles ce qui permettrait de couvrir les aspects suivants du processus de réforme de la PCP :

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



- Régionalisation/ prise de décisions
- Rôle, composition et fonctionnement du CCR
- Mise en œuvre des obligations de débarquement ("interdiction des rejets")

Eibhlín O'Sullivan (ISWFPO) a souligné la nécessité d'un groupe de travail spécifique sur les rejets, puisque ce sera une tâche complexe de l'industrie. Bertie Armstrong a confirmé qu'il y aura une discussion sur les espèces envahissantes à la réunion de SEAFISH en octobre.

ACTION : Le GT1 présentera au Comité exécutif une demande pour qu'il y ait un groupe de travail spécifique horizontal sur les rejets.

6. Rapport sur les données stocks limités

L'instigateur de cette initiative, Barrie Deas, a fourni une mise à jour des données des stocks limités signalant qu'il y a encore 100 données des stocks limités et que c'est dans l'intérêt des industries de maintenir le processus pour fournir ces données, sinon l'approche de précaution s'appliquera. Cette initiative est importante, l'accord des TAC repose là-dessus et il sera exigé de ceux qui sont proches de l'industrie de coordonner l'information sur les données des stocks limités. Il faut encourager le travail avec le CIEM sur des solutions et apprécier le travail déjà accompli par les coordonnateurs de données du CCR EOS, ainsi qu'identifier les conséquences directes et indirectes des limites de données.

Mike Park a dit qu'il avait communiqué directement avec Paul Fernandes sur le travail du vieillissement de la baudroie mais on lui a dit que les chercheurs devaient payer les pêcheurs 250 £ par jour.

Sean O'Donoghue a déclaré que ceux qui s'occupent des lacunes de données estimaient qu'il vaudrait la peine de retraiter la question avec les groupes de travail du CIEM pour voir où ils en sont avec les lacunes de données et de revoir les réunions mixtes du CIEM-CCR.

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



Carmen Fernández (vice-présidente du CIEM ACOM) a reconnu que le CCR EOS avait travaillé dur pour obtenir les ateliers précédents, mais a fait remarquer que WKDDRAC3 avait dû être annulé en raison d'un manque de disponibilité des chercheurs clés. Elle a précisé que ce n'était pas dû au désintérêt, mais parce qu'ils sont au-delà de leurs limites et de ce fait, elle n'est pas sûre de la façon dont il convient de progresser, et trouver des solutions n'est pas simple. Alex Rodriguez (Secrétariat) a convenu qu'il était difficile de voir une étroite collaboration entre le CCR et le CIEM en raison des ressources susmentionnées et limitations de personnel, mais que les membres du CCR EOS, en particulier les coordonnateurs de données, ont des mesures et des engagements précis qu'ils respectent.

Les coordonnateurs clés du CIEM savent où ils peuvent contribuer. Un certain nombre d'actions peuvent être prises directement par les pêcheurs - par ex. la collecte des données sur le vieillissement et la croissance de la baudroie dans la zone VII. Un soutien peut également être offert à d'autres projets de candidats afin d'améliorer les connaissances sur les stocks de la baudroie et la Cardine. Tous les coordonnateurs de données nommés pourraient tenter de se reconnecter avec leurs homologues du CIEM. Mais surtout il y a un certain nombre de mesures simples qui peuvent être prises et le CCR EOS a juste besoin d'être en cohérence avec les exemples spécifiques.

Barrie Deas a ajouté que la réunion WKDDRAC n'avait pas été couronnée de succès mais que les ateliers de compilations des données seront très importantes, donc concentrons-nous sur eux.

Julien Lamothe (ANOP) a fait remarquer que le SWWRAC a un plan d'action sur les données des stocks limités et qu'il est nécessaire de le faire, mais difficile à réaliser au niveau de CCR. Mais qu'une application au niveau local par les coordonnateurs de données et flottes ont bien fonctionné. Il a fait remarquer que les aspects des multi-espèces sont de plus en plus importants (notamment avec l'interdiction des rejets) et que ce sera une partie importante de l'EMFF.

Les scientifiques devront produire des avis avec des ressources limitées et il sera demandé aux pêcheurs de mettre en œuvre ce conseil. Le CIEM va utiliser des indicateurs pour voir si les conseils seront pertinents chaque année, mais ces données auront un impact sur les stocks.

Sean O'Donoghue a souligné la nécessité d'évaluer le succès ou l'échec du CCR et a suggéré qu'il devrait examiner l'impact que le CCR peut avoir sur le nombre de données des stocks limités.

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



Carmen Fernández a assuré le CCR EOS que le CIEM ne cherche pas à avoir tous les stocks inclus dans la catégorie 1 (pleine évaluation analytique) mais cherche plutôt à travailler sur une catégorie ciblée pour chaque stock.

ACTION : Le document de manque de données et le tableau seront redistribués par le secrétariat aux coordonnateurs de données nommés du CCR EOS.

7. Résumé des points d'action et des propositions au Comité Exécutif

Le Président et le rapporteur ont rappelé toutes les actions indiquées ci-dessus ou déclarées précédemment plus une demande supplémentaire de Sean O'Donoghue :

La question du sprat sera soulignée à la Commission pour décider quel CCR a la responsabilité de cette espèce.

Le Président, Jane Sandell, a remercié tous les membres et observateurs pour avoir assistés à la réunion, le Secrétariat et les interprètes pour leur excellent travail.

La séance a été levée à 16h comme prévu.

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS

<u>MEMBRES DU GT1</u>		
<u>Nom</u>	<u>Prénom/s</u>	<u>Organisation</u>
Jane	Sandell	WG1 Président – Org. des pêcheurs écossais
Debbie	Crockard	Rapporteur - Seas at Risk (remplaçant de Kara Brydson)
Bertie	Armstrong	Président du CCR EOS
Alan	Coghill	Fed. des pêcheurs écossais
J. Carlos	Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco
John	Crudden	Assoc. Européenne des pêcheurs
Barrie	Deas	NFFO
J. Manuel	Fdez. Beltrán	OPP-07-LUGO
Caroline	Gamblin	CNPMEM
Hugo	González	ANASOL-ARVI
Julien	Lamothe	ANOP-PMA
Jesús A.	Lourido García	Puerto de Celeiro S.A.
John	Lynch	Org. des pêcheurs Irlandais (IFO)

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



<u>MEMBRES DU GT1 (Suite)</u>		
<u>Nom</u>	<u>Prénom/s</u>	<u>Organisation</u>
Alan	McCulla	ANIFPO Ltd.
Kevin	McDonnell	West of Scotland FPO
Jennifer	Mouat	Scottish White Fish PO
Francis	O'Donnell	Irish Fish PO
Sean	O'Donoghue	Kyllibegs FO
Eibhlin	O'Sullivan	Irish South & West FPO
José Luis	Otero	Lonja de la Coruña S.A.
Mike	Park	Scottish Whitefish PA

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



OBSERVATEURS DU GT1		
<u>Nom</u>	<u>Prénom/s</u>	<u>Organisation</u>
Richard	Brouzes	COPEPORT
Ramón	De la Figuera	MAPA – Espagne
Nathan	De Rozarieux	Cornish FPO
Karin	Dubsky	Coastwatch Irlande
Carmen	Fernández	CIEM
Roy	Griffin	DG MARE – Commission
Rory	Keatinge	Coastwatch Irlande
Daniel	Lefèvre	Président du GT3 CCR EOS
Laurent	Markovic	DG MARE – Commission
Michael	McLeod	Marine Scotland - Intervenant
Donal	McWeeney	Etudiant GMIT
Rémi	Méjecz	DPMA - France

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



OBSERVATEURS DU GT1 (suite)		
<u>Nom</u>	<u>Prénom/s</u>	<u>Organisation</u>
Dominic	Rihan	DG MARE – Commission
Sylvie	Roux	CRMPem Bretagne
Sam	Stone	MCS UK
Jean Jacques	Tanguy	CDPMEM du Finistère
Declan	Tobin	JNCC – Intervenant
Paul	Trebilcock	Cornish Fish PO
Caitlín	Uí Aodha	Irish South & East FPO
Hilde	Vanhaecke	ILVO
Liane	Veitch	Client Earth
John	Woodlock	Irish Seal Sanctuary

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013



SECRETARIAT du CCR EOS		
<u>Nom</u>	<u>Prénom/s</u>	<u>Organisation</u>
Conor	Nolan	Secrétaire exécutif
Joanna	McGrath	Adjoint exécutif – Administration & Finances
Alexandre	Rodríguez	Adjoint exécutif - Politiques et Communications

Réunion du Groupe de Travail 1 du CCR EOS

L'ouest de l'Écosse et des approches occidentales

Dublin, 23 Juillet 2013